



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MINGAN  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

**PROCÈS-VERBAL** de la session spéciale du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le cinquième jour du mois de juillet de l'an deux mille seize à seize heures trente (05-07-2016 à 16 h 30) au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Monsieur Réjean Porlier, préfet et maire de la ville de Sept-Îles  
Madame Violaine Doyle, préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier  
Monsieur Denis Miousse, conseiller, ville de Sept-Îles  
Monsieur Jean Masse, conseiller, ville de Sept-Îles  
Monsieur Gilles Fournier, conseiller, ville de Port-Cartier

---

**Ouverture de la session**

Le préfet, monsieur Réjean Porlier, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session spéciale à 16 h 30.

**2016-07-137**

**Adoption de l'ordre du jour de la session spéciale du mardi 5 juillet 2016**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session spéciale du mardi 5 juillet 2016 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

**Correspondance**

Aide financière programme RénoRégion 2016-2017

**2016-07-138**

**Octroi du contrat - TNO 2016-05-17 travaux de remplacement de ponceaux, fourniture et pose de matériaux granulaires sur la route périphérique du lac Daigle**

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a été en appel d'offre sur SEAO le 8 juin 2016;

ATTENDU QUE le rapport d'analyse en date du 30 juin 2016.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le contrat TNO 2016-05-17 travaux de remplacement de ponceaux, fourniture et pose de matériaux granulaires sur la route périphérique du lac Daigle est octroyé à l'entreprise Construction Polaris inc. et ce, au montant maximal de 300 000 \$ excluant les taxes applicables;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « TNO – Excédent de fonctionnement affecté – investissement transport »;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Lapierre, directeur général à négocier et conclure le contrat à intervenir avec la firme Construction Polaris inc."

**2016-07-139**

**Octroi d'une aide financière pour Développement économique Sept-Îles (DESI)**

ATTENDU QUE la demande de contribution financière pour la réalisation du Savoir Affaires tremplin vers le Nord;

ATTENDU QUE Développement économique Sept-Îles(DESI) contribue à titre de maître d'œuvre en collaboration avec le réseau de l'Université du Québec;

ATTENDU QUE la prochaine édition du Savoir Affaires aura lieu en novembre 2013.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Violaine Doyle,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières verse une subvention de 3 000 \$ à Développement économique Sept-Îles (DESI) pour la réalisation du Savoir Affaires tremplin vers le Nord qui aura lieu en novembre 2016;

QUE les sommes soient prises à même le poste « FDT - Projets régionaux »."

**2016-07-140**

**Acquisition d'un simulateur sécurité incendie**

ATTENDU QUE les services incendies des municipalités de Port-Cartier et de Sept-Îles désirent faire l'acquisition d'un simulateur « la cuisine ToutRisque »;

ATTENDU QUE cet outil de prévention servira aux activités de prévention et d'éducation au public;

ATTENDU QUE la soumission # OF.16.QC.1485.LL.JL de la firme Modeltech international inc. en date du 18 mai 2016.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Lapierre, directeur général à procéder à l'acquisition du simulateur « la cuisine ToutRisque » auprès de la compagnie Modeltech international inc pour un montant de 4 030 \$ taxes en sus;

QUE les sommes nécessaires soient prisent dans le poste budgétaire « FDT – Projet régionaux ». "

2016-07-141

**Octroi d'une aide financière pour la Fondation Loisir Côte-Nord**

ATTENDU la tenue de l'activité de financement au profit de la Fondation Loisir Côte-Nord en collaboration avec le Drakkar de Baie-Comeau;

ATTENDU QUE l'activité aura lieu le 26 août 2016 à Baie-Comeau;

ATTENDU QUE la Fondation Loisir Côte-Nord est un organisme qui contribue de façon importante au développement de nos athlètes;

ATTENDU QUE la ville de Sept-Îles et la MRC désirent participer conjointement.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières participe à l'activité de financement de la Fondation Loisir Côte-Nord pour un montant de 300 \$;

QUE monsieur Gilles Fournier et monsieur Alain Lapierre soient délégués pour représenter la MRC;

QUE les frais encourus par messieurs Fournier et Lapierre soient remboursés conformément à la politique de la MRC;

QUE les sommes soient prises à même le poste « Publicité et promotion »."

2016-07-142

**Adoption du règlement N° 04-2016 « Modification au règlement de contrôle intérimaire N° 01-2007 – Amendement concernant la protection des habitations, la hauteur des éoliennes ainsi que la largeur des chemins d'accès »**

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières juge opportun de modifier le règlement de contrôle intérimaire N° 01-2007 relatif à l'implantation, l'entretien et le démantèlement d'éoliennes sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières;

ATTENDU QUE ce règlement est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné en date du 21 juin 2016.

PAR CONSÉQUENT ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le règlement N° 04-2016 – Modification au règlement de contrôle intérimaire N° 01-2007 : Amendement concernant la protection des habitations, la hauteur des éoliennes ainsi que la largeur des chemins d'accès."


2016-07-143

**Levée de la session**

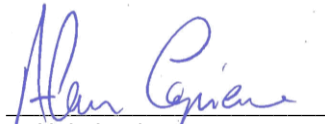
IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Violaine Doyle,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session spéciale du 5 juillet 2016 soit levée à 16 h 38."

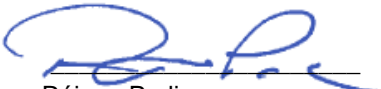


Réjean Porlier  
Préfet



Alain Lapière  
Directeur général et secrétaire trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.



Réjean Porlier  
Préfet